

6.2. Exercice 2

ÉNONCÉ :

Voici un sommaire de bordereau de versement (extrait de la base PRIAM 3 du Centre des archives contemporaines à Fontainebleau : versement du ministère de la jeunesse et des Sports, direction de la Jeunesse) ; il vous est demandé de faire la liste des termes à indexer.

Versement n° 19780596

Résumé

OFQJ (OFFICE FRANCO-QUEBECOIS POUR LA JEUNESSE)

ART 1-4 : COMMISSION MIXTE FRANCO-QUEBECOISE, 1965-1968
ART 5 : CREATION DE L'OFFICE FRANCO-QUEBECOIS POUR LA JEUNESSE, 1967-1968
ART 6 : STATUTS DES AGENTS DE L'OFQJ, 1968-1971
ART 7-12 : CONSEIL D'ADMINISTRATION, 1968-1974
ART 13 : BUDGET, 1969-1973
ART 14 : RAPPORTS SUR LES ACTIVITES, 1968-1974
ART 15-16 : ORGANISATION DE STAGE, 1968-1974
ART 17 : DOCUMENTATION SUR LE QUEBEC, S.D.
ART 18 : FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE, 1974

OFAJ (OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE)

ART 19 : COMMISSION INTERMINISTERIELLE POUR LA COOPERATION FRANCO-ALLEMANDE, 1963-1972
ART 20-22, 25 : CREATION DE L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE, CONSEIL D'ADMINISTRATION, 1956-1974
ART 23-24 : COTES VACANTES
ART 26-27 : ORGANISATION DE L'OFAJ, MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, 1963-1973
ART 28 : STATUT DU PERSONNEL, 1965-1974
ART 29-30 : BUDGET, 1963-1973
ART 31-34 : CORRESPONDANCE DIVERSE, ETUDES, COLLOQUES, 1964-1974
ART 35-38 : DEMANDES DE SUBVENTIONS D'ASSOCIATIONS, ORGANISATION DE VOYAGES ET DE SESSIONS DE FORMATION, 1960-1976
ART 39-41 : ORGANISATION DE STAGES, CONNAISSANCE DE LA FRANCE, PREPARATION ET RAPPORTS DE STAGES, 1964-1971

OCAU (OFFICE DE COOPERATION ET D'ACCUEIL UNIVERSITAIRE)

ART 42 : CREATION, 1960-1967
ART 43-44 : CONSEIL D'ADMINISTRATION, 1968-1977
ART 45-50 : ORGANISATION DE VOYAGE, RAPPORTS, 1958-1974

ART 51 : CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DE LA JEUNESSE, 1969-1974
ART 52 : ETUDIANTS D'OUTRE-MER, 1958-1963
ART 53 : RELATIONS AVEC LES ETATS DE LA COMMUNAUTE, 1958-1971
ART 54-55 : RELATIONS AVEC LES DOM-TOM, 1959-1973
ART 56-57 : ONU-CONGRES MONDIAL DE LA JEUNESSE, 1963-1972
ART 58-61 : UNESCO, CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA JEUNESSE, SUR LES POLITIQUES CULTURELLES, L'EDUCATION DES ADULTES, 1956-1974 CONSEIL DE L'EUROPE
ART 62 : REUNION DES DELEGUES, ASSEMBLEE CONSULTATIVE, CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE, 1959-1968
ART 63 : COMITE DE L'EDUCATION EXTRA-SCOLAIRE, 1962-1969
ART 64 : CENTRE EUROPEEN DE LA JEUNESSE, 1957-1966
ART 64-67 : STAGES ORGANISES PAR LE CONSEIL DE L'EUROPE, SOUS-COMITE CINEMA, TELEVISION, ACTIVITES SCIENTIFIQUES, 1959-1972
ART 68-69 : ORGANISATION DU TRAITE DE BRUXELLES, UEO, 1952-1959
ART 70-71 : COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE (CEE), FONDS CULTUREL, 1964-1973
ART 72 : J.O. DE MEXICO, 1968
ART 73-76: ASSOCIATIONS DE JEUNESSE: STATUT, DEMANDES DE SUBVENTIONS, BUDGET, COMPTES RENDUS D'ACTIVITES, 1958-1965

Date de début 1952

Date de fin 1976

CORRIGÉ :

Mots-clés

ASSOCIATION DE JEUNESSE ; BUDGET ; CENTRE DE VACANCES ; CINEMA ; COMMISSION MIXTE ; COMMUNAUTES EUROPEENNES ; CONFERENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DES PAYS D'EXPRESSION FRANCAISE ; CONFERENCE INTERNATIONALE ; CONGRES ; CONSEIL DE L'EUROPE ; COOPERATION ; COOPERATION CULTURELLE ; ECHANGE CULTUREL ; EDUCATION ; EDUCATION POPULAIRE ; ELECTION ; ENVIRONNEMENT ; ETUDIANT ; FESTIVAL ; FINANCEMENT ; FONDS CULTUREL ; FORMATION ; JEUNESSE ; JEUX OLYMPIQUES ; LOGEMENT ; LOISIR ; OFAJ (OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE) ; OFFICE DE COOPERATION ET D'ACCUEIL UNIVERSITAIRE ; OFQJ (OFFICE FRANCO-QUEBECOIS POUR LA JEUNESSE) ; ONU ; ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE ; ORGANISATION INTERNATIONALE ; PERSONNEL ; POLITIQUE MINISTERIELLE ; REGLEMENTATION ; RELATIONS INTERNATIONALES ; SALAIRE ; SCIENCES ; SPORT ; STAGE ; SUBVENTION ; TELEVISION ; UNESCO ; VOYAGE OFFICIEL

Nom de lieu

AFRIQUE ; CANADA TG ; CEE ; DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER ; EUROPE ; MEXICO ; MEXIQUE ; QUEBEC (PROVINCE) ; RFA

Type classement

PAR ORGANISME

Type document

BUDGET ; COMPTE RENDU D'ACTIVITE ; COMPTE RENDU DE SEANCE ; ETUDE ; PV DE SEANCE ; RAPPORT ; RAPPORT D'ACTIVITE ; TEXTE OFFICIEL

COMMENTAIRES :

Dans PRIAM 3, les descripteurs sont présentés par catégories (mots-clés, nom de lieu, type de classement et type de document). Toutefois, les noms d'organismes sont intégrés dans la catégorie « Mots-clés ».